

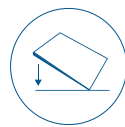
**lifestyle**  
FLOORS

Lames et dalles PVC  
plombantes amovibles

**LIFE**  
style  
Cover 55

LIFE  
style  
Cover 55

# Lames et dalles PVC plombantes amovibles



lames et dalles PVC  
plombantes amovibles



mini chanfreins  
sur 4 côtés pour les dalles



bords droits  
pour les lames

La collection de lames et dalles PVC plombantes amovibles **Lifestyle Cover 55** offre une gamme de 12 décors :

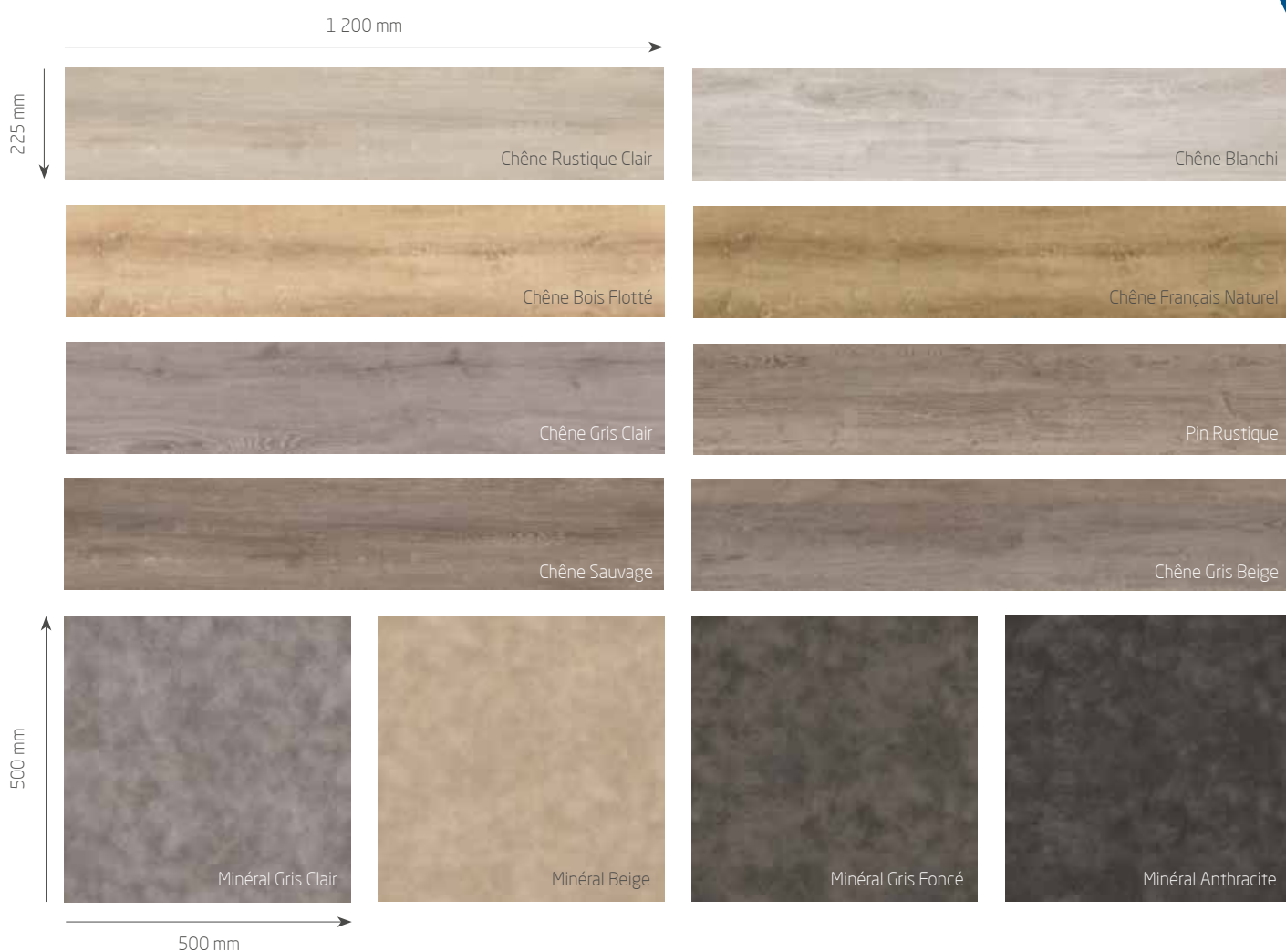
- 8 lames (225 x 1 200 mm) à bords droits avec des décors inspirés de la nature
- 4 dalles (500 x 500 mm) avec micro chanfreins sur 4 côtés avec des décors imitant la pierre naturelle

En pose plombante amovible avec un poids de 8 400 g / m<sup>2</sup>, **Lifestyle Cover 55** permet d'effectuer des rénovations rapides et esthétiques. Il est particulièrement adapté pour les lieux à fort trafic (classe d'usage 33/42), tels que les commerces, bureaux, hôtels et cafés-restaurants.

Sa fabrication est certifiée sans phtalates et sans métaux lourds, dans un souci permanent de respect de l'environnement.



## LA GAMME EN UN COUP D'OEIL





# LAMES

225 x 1 200 mm



Chêne Rustique Clair  
LFC553252



**Chêne Rustique Clair**  
LFC553252 en 225 x 1 200 mm



**Chêne Blanci**  
LFC551227 en 225 x 1 200 mm



**Chêne Gris Clair**  
LFC551201 en 225 x 1 200 mm



**Pin Rustique**  
LFC551230 en 225 x 1 200 mm



LAMES

225 x 1 200 mm



**Chêne Bois Flotté**  
LFC553264 en 225 x 1 200 mm



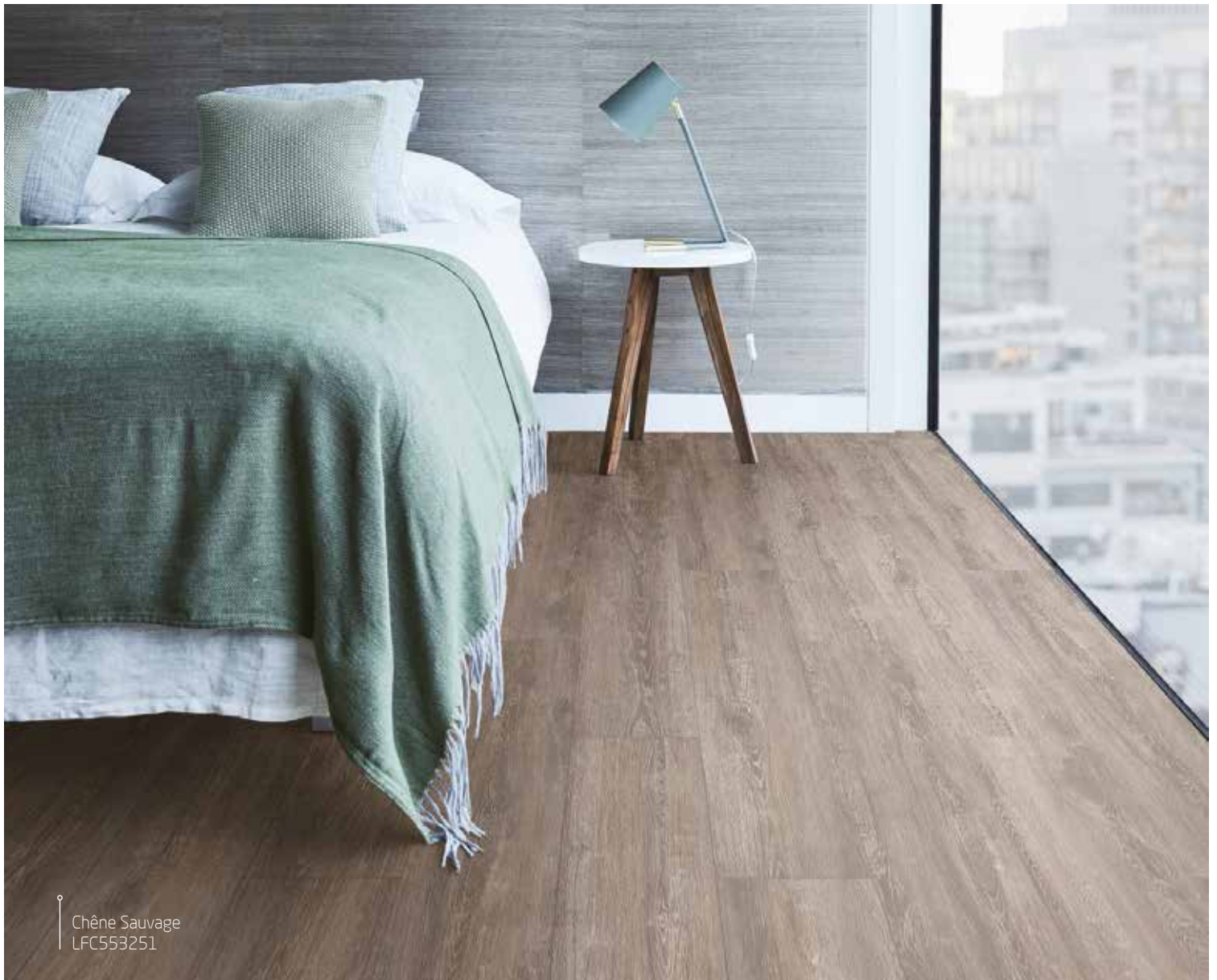
**Chêne Français Naturel**  
LFC553270 en 225 x 1 200 mm



**Chêne Gris Beige**  
LFC553255 en 225 x 1 200 mm



**Chêne Sauvage**  
LFC553251 en 225 x 1 200 mm





DALLES

500 x  
500 mm



Minéral Gris Clair  
LFC558705



**Minéral Gris Clair**  
LFC558705 en 500 x 500 mm



**Minéral Beige**  
LFC558703 en 500 x 500 mm





**Minéral Gris Foncé**  
LFC556809 en 500 x 500 mm



**Minéral Anthracite**  
LFC558707B en 500 x 500 mm



Minéral Gris Foncé  
LFC556809

# INSTRUCTIONS DE POSE, NETTOYAGE, MAINTENANCE

LIFE  
style  
Cover 55

## Mise en oeuvre et supports

- La mise en œuvre doit être conforme aux prescriptions de la norme NF DTU 53.2.
- Le support doit être plan, lisse, sec et sain. Le produit de ragréage doit être classé P3.
- La température du support doit être  $\geq 15^{\circ}\text{C}$

Il conviendra de procéder préalablement à une reconnaissance du support afin de déterminer si des travaux de préparation sont nécessaires. Eventuellement, une autre technique de pose que celle envisagée sera alors mise en œuvre. Les points de contrôle (humidité, microfissures, fissures, porosité, planéité) sont décrits dans le DTU 53.2 au paragraphe 6.1.4. Les valeurs de référence indiquées doivent être respectées et en particulier l'écart maximal sous la règle de 2 mètres (5 mm maximum).

### Supports béton (ciment) :

Le béton doit être sec, lisse, sans poussières, sans solvants, peintures, cires, graisses, huiles, goudrons et toutes autres matières non compatibles. Les trous, fissures, joints de dilatation, etc doivent être comblés avec les produits spécialisés appropriés (type Bostik Eponal 342) au risque de voir les irrégularités du support apparentes sur le revêtement.

Un sol en béton neuf doit être parfaitement sec et sain : bien que les lames et dalles plombantes **Lifestyle Cover 55** soient insensibles à l'eau, un excès d'humidité peut être générateur de moisissures et de champignons.

### Support carrelage :

Il est recommandé de procéder au comblement des joints ou de faire un ragréage si ceux-ci sont trop prononcés.

### Autres supports :

Le produit peut être posé sur la plupart des sols durs à condition qu'ils soient lisses. Il n'est pas recommandé de poser le produit sur un ancien revêtement résilient (PVC) ; nous consulter le cas échéant. La pose sur un ancien sol textile est à proscrire.

### Sols chauffants :

Le produit est compatible avec les sols chauffants basse température ( $28^{\circ}\text{C}$  maximum). Il est nécessaire de couper le système. 48 H avant la préparation du support et de ne pas le remettre en route avant un délai au moins équivalent.

## Stockage et acclimatation du produit

Le revêtement de sol **Lifestyle Cover 55** doit être entreposé à plat et à l'abri de l'humidité au minimum 48H avant la pose dans le local auquel il est destiné pour une acclimatation à la température ambiante. Celle-ci sera au minimum de  $15^{\circ}\text{C}$  et au maximum de  $28^{\circ}\text{C}$ . Cette température sera maintenue également 24 H après l'installation. N'installez pas **Lifestyle Cover 55** si les conditions ne le permettent pas et veillez à maintenir cette plage de température dans les locaux concernés toute la durée de vie du produit.

## Installation du produit

**Attention** : il convient d'examiner le matériau avant de procéder à sa mise en œuvre afin d'éviter tout désordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons de nous en informer et de ne pas commencer la pose sans notre accord.

L'envers anti-glisse du produit permet une pose sans adhésif hors lignes de démarrage qui doivent être maintenues.

Toutefois, dans le cas d'un support lisse et glissant, d'une surface  $> 30\text{ m}^2$  et/ou d'une zone à fort trafic, il est recommandé d'utiliser un produit de fixation (Bostik Adhesitech ; Cegecol Cege 100 DPA) : bien respecter les prescriptions du fournisseur et en particulier le temps de gommage qui est fonction de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support et de la consommation de colle.

Au cours de l'utilisation normale du produit, et en cas de variation importante de température ( $\pm 15^{\circ}\text{C}$ ) dans le local, il est recommandé de mettre en œuvre un joint de dilatation d'au moins 5 mm autour de la pièce et tous les 10 ml. Veiller à ne pas « bloquer » le produit sous les seuils, plinthes et chambranles de porte.

Dans le cas d'une pose sous véranda ou dans toute autre pièce directement exposée aux rayons du soleil, le collage du revêtement devient nécessaire (Bostik Power Elastik).

## Principe de pose des dalles :

Les dalles peuvent être posées en sens contrarié (disposition habituelle) ou en les disposant dans le même sens. Cette dernière disposition élimine les effets d'aspects (mat/brillant) mais accentue la visibilité des joints.

Une fois qu'une disposition est choisie, il faut en revanche s'y tenir.

Les axes de départ étant tracés (à partir du milieu de chaque mur), poser la première rangée de dalles suivant l'axe perpendiculaire à la porte. Les dalles suivantes viennent s'appuyer sur la première rangée.

## Principe de pose des lames :

- Diviser la surface du sol en 2 parties par un axe perpendiculaire à l'accès principal du local ;
- Mettre en place la première lame puis progresser suivant l'axe tracé ;
- La première lame de la deuxième rangée doit être décalée d'un tiers de la longueur de la lame dans le sens latéral afin d'obtenir un alignement de joint toutes les 3 rangées. Cette solution est préférable à celle qui décale une demi-lame, le report de joint tous les 2 rangs étant moins esthétique.

## Découpes

- Utiliser un cutter avec une lame droite ;
- A l'aide d'une règle métallique ou d'une autre dalle/lame, procéder à une première incision du côté du décor. La première incision doit passer à travers la couche d'usure et le film décoratif ;
- Plier les 2 parties de la dalle/lame le long de cette première découpe à  $90^{\circ}$  ;
- Procéder à une deuxième incision à travers l'envers PVC compact.

## Mise en service

Mise en service dès le lendemain de l'installation dans le cas d'une pose sans colle. Dans le cas où un fixateur a été employé, trafic pédestre normal, 24 H après la pose. Mise en place du mobilier 48 H après.

Dans le cas d'un sol chauffant, la remise en chauffe s'effectue progressivement après la mise en place du revêtement.

## Entretien

Après la pose, il est indispensable de procéder à un balayage et/ou aspiration des poussières et saletés puis de nettoyer le revêtement avec un détergent neutre (de type Dr.Schutz PU Cleaner par exemple). Selon la surface, une machine de nettoyage (pad « blanc ») ou un balai à franges seront utilisés. L'entretien régulier est réalisé de la même manière.

Bien respecter les préconisations de dilution du fabricant du produit de nettoyage selon l'usage voulu (décapage/entretien régulier) et la méthode utilisée (manuelle/mécanique).

Dans le cas d'un encrassement profond, des produits de restauration devront être mis en œuvre (de type Dr.Schutz Nettoyant Intensif R. par exemple).

**Attention**, certains produits sont à proscrire du fait de la protection de surface :

- Produits javellisés purs,
- Produits à base de pin des landes,
- Produits à base de savon,
- Produits à base de solvants puissants (tels que acétone),
- Produits vitrificateurs et vernis.

## Conseils

Comme tout revêtement de sol souple, **Lifestyle Cover 55** doit être protégé contre les risques de poinçonnement provoqués par les meubles, objets à pieds pointus ou autre objet lourd. L'utilisation de protections en cuir, en matière plastique, ou en feutre est recommandée (celles en caoutchouc ainsi que les platines métalliques sont à exclure) selon la norme NF DTU 53.2.

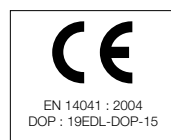
Dans le cas d'utilisation du revêtement dans des locaux ouverts directement sur l'extérieur, il est nécessaire de prévoir des tapis de protection de dimensions suffisantes.

# LIFEstyle Cover 55

Lames et dalles plombantes de type LVT en PVC hétérogène



<b>TYPE DE REVÊTEMENT</b>	Revêtement de sol en PVC hétérogène	EN ISO 10582	-
<b>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES</b>	Épaisseur totale :	EN ISO 24346	4,5 mm
	Couche d'usure :	EN ISO 24340	0,55 mm (traitement PUR)
	Poids total :	EN ISO 23997	8 400 g/m <sup>2</sup>
	Dimensions et conditionnement des lames :	ISO 24342	225 x 1 200 mm
			10 lames / 2,70 m <sup>2</sup> / boîte
	Dimensions et conditionnement des dalles :	ISO 24342	500 x 500 mm
			10 dalles / 2,50 m <sup>2</sup> / boîte
	Finition :	-	Lames : bords droits Dalles : micro chanfreins 4V
<b>CLASSEMENTS</b>	Classe d'usage :	EN ISO 10874	33 - 42
	Classement Feu :	EN 13501-1	Bfl-s1 (sur support A1fl ou A2fl de densité > 1350 kg /m <sup>2</sup> )
	Glissance :	EN 13893	DS
		DIN 51130	R9
<b>PERFORMANCES TECHNIQUES</b>	Groupe d'abrasion :	EN660-2	Classe T
	Poinçonnement rémanent :	EN ISO 24343-1	< 0,1 mm
	Stabilité dimensionnelle :	EN ISO 23999	< 0,10% (valeur moyenne de 0,05%)
	Curling :	EN ISO 23999	≤ 2 mm
	Résistance à la lumière :	EN ISO 105-B02	≥ 6
	Résistance aux pieds de meuble :	EN ISO 16581	Pas de dommage
	Résistance aux chaises à roulette :	EN ISO 4918	Oui - roulettes de type W (soft)
	Résistance aux tâches :	EN ISO 26987	Excellent - couche d'usure traitée PUR
	Efficacité acoustique :	EN ISO 717-2	11 dB
	Résistance électrique :	EN 1081	> 10 <sup>(9)</sup> Ohm
	Accumulation de charges électrostatiques :	EN 1815	< 2 Kv
	Résistance thermique :	EN 12667	0,042 m <sup>2</sup> K/W
	Chauffage par le sol :	-	Oui, maximum 27°C
	<b>ENVIRONNEMENT</b>	Classe formaldéhyde	EN14041 : 2004/AC:2006
Pentachlorophénol :		EN14041 : 2004/AC:2006	
TCOV après 28 jours :		ISO 16000	A+ (Eurofins 392 - 201800200804_E_EN)
Emissions dans l'air intérieur :		-	Certification A+
REACH		-	Conforme (SGS : AYAA18-62890)
<b>DOMAINE D'UTILISATION</b>	Bureaux, commerces, CHR		
<b>MISE EN OEUVRE - ENTRETIEN</b>	Voir notice d'utilisation		
<b>DESCRIPTIF</b>	Le revêtement de sol sélectionné du type LIFESTYLE COVER 55 de chez LMS appartient à la famille des sols LVT plombant de 4.5 mm d'épaisseur. La couche d'usure de 0,55 mm est renforcée par une laque PUR pour un entretien facilité et une meilleure résistance aux rayures et aux tâches.		
	Installation sans fractionnement jusqu'à 10 x 20 m grâce à une excellente stabilité dimensionnelle (valeur moyenne de 0,05% selon EN 23999). Joint de dilatation périphérique de 5 mm. Son taux d'émission de COV extrêmement faible lui permet d'obtenir la classification A+. Le produit est 100% sans phtalates.		



\* Information sur le niveau de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



Il est normal de constater des nuances de couleur entre les lames d'un même paquet ; ceci n'est pas un défaut mais la reproduction des variations de teinte d'un parquet naturel. Il est primordial d'installer les lames d'un même paquet de façon totalement aléatoire.

---

**BORDEAUX**

Tél. : 05 56 43 10 40  
bordeaux@lms-sol.com

**BREST**

Tél. : 02 98 02 62 86  
brest@lms-sol.com

**CLERMONT-FERRAND**

Tél. : 04 73 91 47 26  
clermontfd@lms-sol.com

**DIJON**

Tél. : 03 80 51 00 00  
dijon@lms-sol.com

**GRENOBLE**

Tél. : 04 76 03 15 00  
grenoble@lms-sol.com

**LILLE**

Tél. : 03 20 98 55 55  
lille@lms-sol.com

**LIMOGES**

Tél. : 05 55 30 17 17  
limoges@lms-sol.com

**LYON**

Tél. : 04 78 26 45 45  
lyon@lms-sol.com

**METZ**

Tél. : 03 87 32 53 20  
metz@lms-sol.com

**NANTES**

Tél. : 02 40 94 86 40  
nantes@lms-sol.com

**NICE**

Tél. : 04 93 19 04 04  
nice@lms-sol.com

**RENNES**

Tél. : 02 99 32 37 38  
rennes@lms-sol.com

**ROUEN**

Tél. : 02 35 08 90 90  
rouen@lms-sol.com

**Ste GENEVIÈVE DES BOIS**

Tél. : 01 69 73 22 00  
sgb@lms-sol.com

**STRASBOURG**

Tél. : 03 88 18 17 18  
strasbourg@lms-sol.com

**TOULOUSE**

Tél. : 05 34 25 84 85  
toulouse@lms-sol.com

**VANNES**

Tél. : 02 97 01 09 09  
vannes@lms-sol.com

**VILLENEUVE LA GARENNE**

Tél. : 01 41 32 53 00  
villeneuve@lms-sol.com

---

**LA MAISON DU SOL**

9-11 rue de la Litte  
92390 Villeneuve La Garenne

contact@lamaisondusol.com  
www.lamaisondusol.com

RCS Nanterre / N° SIRET : 572 044 808  
N° TVA intracommunautaire : FR 57 572 044 808

